

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 859

Rubrik: Dossier de l'édito

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ZH - TI : Rouge - Vert

■ (réd) Evénement historique au Tessin, la formule magique du Conseil d'Etat, vieille de 60 ans, vole en éclats. Le PDC, parti du nouveau conseiller fédéral, cède son siège à un socialiste autonome. Curieusement, ce gouvernement, l'un des seuls à être élus à la proportionnelle, sera parmi les moins représentatifs que l'on puisse imaginer. Quatre tendances pour cinq sièges. De quoi bloquer le processus de décision.

Les démocrates-chrétiens, outre l'erreur de présenter deux listes, ont commis celle de se mêler des querelles de la gauche en soutenant Rosano Bervini. L'attitude du nouvel évêque, dont les tendances très conservatrices ont pu choquer une partie de l'électorat catholique progressiste a certainement joué un rôle.

En coulisses se profile l'ombre de l'aile droite radicale, qui voulait ab-

solument voir le mandat du socialiste orthodoxe reconduit, de préférence à celui du PDC Caccia. N'oublions pas que Franco Masoni est (aussi) électricien et que Fulvio Caccia, désormais ancien chef du Département cantonal de la police et de l'environnement, préside la Commission fédérale de l'énergie. Le Tessin perd ainsi une personnalité d'envergure nationale, qui trouvera certainement sa place sous la coupole.

Quant à la "victoire" socialiste, elle ne résoud rien. La réconciliation sera difficile, surtout quand des non-Tessinois s'en mêleront.

A Zurich, la situation est plus simple. L'entrée en force des Verts rappelle l'arrivée de l'Alliance des Indépendants il y a cinquante ans (15 élus en 1939, 29 en 1943) ou, dans une moindre mesure, celle de l'Action nationale en 1971 (10 élus). A

chaque fois, les partis traditionnels ont marqué un recul important.

Notons tout de même que la gauche est cette année seule à sauver les meubles. A remarquer l'entrée de 37 femmes sur les 180 députés au Grand Conseil (elles étaient 28 lors de la précédente législature).

Il semble y avoir, à Zurich, un électoral flottant qui votait autrefois socialiste et qui s'est détourné de ce parti au cours des cinquante dernières années. L'Action Nationale n'a pas réussi à le séduire durablement (moins d'élus qu'en 1971 et 1975). L'Alliance des Indépendants a cessé de lui plaire. Les Verts réussiront-ils mieux ? Ce qui est certain c'est que leurs perspectives s'affirment pour les élections nationales.

Quant au Conseil d'Etat, dont la formule est reconduite, il devra jouer serré, tant la majorité sur laquelle il peut compter au législatif sera étroite. Les groupes socialiste et vert peuvent, selon les circonstances, compter sur des appuis hors et même à l'intérieur du bloc bourgeois.

DOSSIER DE L'EDITO

Le billion, en chiffres

■ En 1983, les pays de l'OCDE ont accordé aux pays en développement une aide de 27,5 milliards de dollars. La statistique ne comprend pas les prêts de caractère militaire. En pourcent du PNB, la moyenne est de 0,36% (tableau I).

Deux remarques :

- La Suisse est en-dessous de la moyenne
- La France persiste à faire figurer l'aide aux DOM - TOM (départements et territoires d'outre-mer) dans l'aide au développement. Vive la République une et indivisible !

Le tableau II montre l'évolution de la dette des pays en voie de développement (en milliards de dollars), des chiffres qui donnent le vertige.

Tableau I

	1983, % du PNB	Millions \$
Norvège	1,06	584
Pays-Bas	0,91	1195
Suède	0,88	779
Danemark	0,72	394
Belgique	0,59	477
France	0,76	3915
sans DOM-TOM	0,49	2530
Allemagne	0,49	3181
Australie	0,49	753
Canada	0,45	1429
Royaume-Uni	0,35	1601
Japon	0,33	3761
Finlande	0,33	153
Suisse	0,31	318
Nouvelle-Zélande	0,29	61
Etats-Unis	0,24	7950
Italie	0,24	826
Autriche	0,23	157

Tableau II

	1980	1981	1982	1983	1984	1985 ^a	1986 ^b	1987 ^b
109 pays en développement	573	665	738	797	833	892	942	977
Dette à long terme	429	493	551	630	673	731	775	817
Dette de source publique	162	179	197	221	236	268	290	315
Dette de source privée	268	315	354	409	438	463	485	502
Dette à court terme ^(c)	134	158	168	137	126	124	118	
Crédit FMI	9	15	20	30	33	37	39	160
Autres pays en développement ^(d)	77	83	86	93	96	100	103	108
Dette à long terme	59	58	60	67	68	74	77	83
Dette de source publique	17	18	20	17	20	23	24	25
Dette de source privée	42	40	40	50	48	51	53	58
Dette à court terme	18	24	25	25	27	25	25	
Crédit FMI	0	1	1	1	1	1	1	25
Dette extérieure totale	650	748	824	890	929	992	1045	1085

(a) Chiffres préliminaires
 (b) Estimations pour 1986, projections, pour 1987
 (c) Ces chiffres tiennent compte de quelque 45 milliards de dollars d'échéances à court terme, transformées en long terme lors de rééchelonnements décidés entre 1983 et 1986.
 (d) A l'exclusion des exportateurs de pétrole à haut revenu.